

DELIBERATION

CC_2020_003

OBJET :

COMMISSION N°2

***Fixation de la redevance
pour la fréquentation
des déchetteries pour
les particuliers***

***Présents de la
délibération CC_2020_001
à la CC_2020_010 :***

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 2

Procurations : 7

Nombre de votants : 43

***Présents de la
délibération CC_2020_010
à la CC_2020_016 :***

Titulaires présents : 35

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

Nombre de votants : 43

L'an deux mille vingt, le 27 janvier à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MONCHEAUX sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 janvier 2019, conformément à la loi.

Présents :

MM. Jean-Luc DETAVERNIER, Eric MOMONT, Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Benjamin DUMORTIER, Jean-Michel DELERIVE, Yannick LASSALLE, Mme Joëlle DUPRIEZ

MM. Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Alain DUTHOIT, Frédéric PRADALIER, Raymond NAMYST, Bernard ROGER, Jean DELATTRE, Pascal FROMONT, Amaury DUFOUR, Marion DUBOIS, Michel DUPONT, Yves OLIVIER, Régis BUE, Marie-Hélène BACLET, Marcel PROCUREUR, Francis MELON, Jeannette WILLOCQ, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Bruno RUSINEK, Marie CIETERS, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Pierre CROXO, Alain DUCHESNE

Olivier VERCRUYSE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Sylvain CLEMENT, procuration à M. Luc FOUTRY

M. Arnaud HOTTIN, procuration à M. Eric MOMONT

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART

M. Frédéric SZYMCZAK, procuration à M. Thierry LAZARO

Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

M. Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à M. Philippe DELCOURT

Absents excusés :

M. Bernard CORTEQUISSE, Jean-Claude SARAZIN, Ingrid LEMAHIEU

Mme Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant M. Olivier VERCRUYSE

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Absents :

M. Jean-Paul FRANCKE, Jean-Paul BEAREZ, Benoit BRILLON, Christian LEMAIRE

Secrétaire de Séance : Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 janvier 2020

Délibération CC_2020_003

COMMISSION N°2

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Fixation de la redevance pour la fréquentation des déchetteries pour les particuliers

Le Conseil Communautaire,

Dans le cadre de la compétence COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES,

Considérant que dès la dissolution du SYMIDEME et du SIRIOM, la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT exercera cette compétence directement, et aura ainsi en charge la gestion des déchetteries de GENECH, ORCHIES et THUERMIES,

Considérant qu'il convient de fixer la redevance pour la fréquentation des déchetteries pour les particuliers,

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 43 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS SUR 43 VOTANTS)

- De fixer le montant de la redevance pour la fréquentation des déchetteries d'ORCHIES, GENECH et THUMERIES, pour les particuliers, sur la base de :

7,50 € le m3 supplémentaire au-delà de 2 m3 par jour et dans la limite de 5 m3 par jour

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

